

S001-D8X^{MARQUE}MR :
0.01UTM :
2300

Excellent rendement et qualités agronomiques

- Très bonne tenue et tolérance à la moisissure blanche causée par Sclerotinia
- Forte tolérance au stress donnant une bonne performance dans une gamme de types de sol
- Bonne performance dans divers milieux de rendement



Caractéristiques du plant

Hauteur du plant	Moyen-grand
Indice de couvert végétal	3,96
Ramification	Faible
Type de croissance	Indéterminée
Couleur de la fleur	Violet
Couleur de la pubescence	Fauve rougeâtre
Couleur des gousses	Brun
Couleur du hile	Jaune imparfait
Sensibilité au chlorure	Absorbant

Tolérance aux maladies

Tolérance au champ à Phytophthora	4
Chancre des tiges	3
Chlorose ferrique	3
Pourriture brune des tiges	3
Pourriture charbonneuse (-)	5
Moisissure blanche (Sclerotinia)	3
Brûlure phomopsienne	5
Syndrome de la mort subite (-)	5
Cercosporiose (-)	5
	9 8 7 6 5 4 3
	MEILLEUR

Caractéristiques agronomiques

Émergence	3
Tenue	3
Tolérance à l'égrenage	2
Tige verte	1
Taille approx. des semences	Moyenne
Protéine	Élevé
Huile	Élevé
Entre-rangs étroits	Meilleure
Entre-rangs larges	Faible
Réponse à la métribuzine	Meilleure
Réponse au sulfentrazone	Meilleure

Maladies et ravageurs

Résistance à Phytophthora	Rps1c
Résistance aux races de NKS	S
Source de résistance au NKS	s.o.
Nématode à galles du Nord Incognita	-

Adaptation aux types de sols

Enclin à la sécheresse	Meilleure
pH élevé*	Bonne
Très productif	Meilleure
Milieux intermédiaires/variables	Meilleure
Mal drainé	Bonne

Échelle de 1 à 9 : 1 = le meilleur, 9 = le pire, (-) = aucune donnée, s.o. = sans objet. Contenu en protéine et en huile : ultra élevé > très élevé > élevé > moyen > bas.

Adaptation et réponses : meilleure > bonne > passable > faible.

R = résistant, S = sensible.

* Représente une évaluation du peuplement, de la gravité de la chlorose et du rendement

Les évaluations de performance sont basées sur des observations de terrain et des informations publiques. Si possible, consulter les données de plusieurs sites et plusieurs années. Les résultats individuels peuvent varier selon les conditions locales de croissance, de sol et de météo. IMPORTANT : TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS POUR L'USAGE DU PRODUIT. Bayer est membre du groupe Excellence Through Stewardship (ET&S). Les produits de Bayer sont commercialisés conformément aux normes de mise en marché responsable de l'ET&S et à la politique de Bayer pour la commercialisation des produits végétaux issus de la biotechnologie dans les cultures de base. L'importation de ce produit a été approuvée dans les principaux marchés d'exportation dotés de systèmes de réglementation compétents. Toute récolte ou matière obtenue à partir de ce produit ne peut être exportée, utilisée, transformée ou vendue que dans les pays où toutes les approbations réglementaires nécessaires ont été accordées. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produits pour confirmer la politique de ces derniers relativement à l'achat de ce produit. Excellence Through Stewardship (ET&S) est une marque déposée de Excellence Through Stewardship. L'utilisation d'un produit pesticide autrement que conformément à son étiquetage constitue une violation de la loi fédérale. Contacter l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire pour toute question concernant le statut d'homologation des produits herbicides à base de dicamba destinés à être utilisés en culture avec le soja Roundup Ready 2 Xtend (MD). Les variétés de soja Roundup Ready 2 Xtend (MD) possèdent des gènes qui leur confèrent une tolérance au glyphosate et au dicamba. Le glyphosate détruira les cultures qui ne tolèrent pas le glyphosate. Le dicamba détruira les cultures qui ne tolèrent pas le dicamba. Roundup Ready 2 Xtend (MD) est une marque déposée de Bayer, utilisée sous licence. Bayer CropScience inc. est membre de CropLife Canada. Les marques de commerce et de service sont la propriété de leurs titulaires respectifs. © 2025 Syngenta.